



2020 – Bulletin des plaisanciers N° 3

RÉGION MAISONNEUVE
SECTION MONTRÉAL – LAC ONTARIO

Éclusage des embarcations de plaisance à l'écluse d'Iroquois

Afin de limiter le risque potentiel pour la santé du COVID-19, la Corporation de gestion de la Voie maritime du Saint-Laurent impose certaines conditions sur les éclusages des embarcations de plaisance. Les plaisanciers sont invités à respecter ces conditions et à suivre les conseils des responsables de la santé publique, y compris les pratiques d'hygiène nécessaires et la distanciation sociale de deux mètres.

1. Mode de paiement

Les plaisanciers doivent acheter un billet électronique en utilisant Secunik (voir Péages des embarcations de plaisance sur www.grandslacs-voiemaritime.com/fr/)

Afin de protéger les plaisanciers et nos employés, les espèces ne seront pas acceptées et les distributeurs automatiques de billets sur les quais d'embarcations de plaisance ne seront pas disponibles.

2. Horaire d'éclusage des embarcations de plaisance

L'éclusage des plaisanciers sera en fonction du trafic de navires commerciaux et de la disponibilité de personnel.

3. Quais d'embarcations de plaisance et avis d'arrivée à l'écluse d'Iroquois

Les plaisanciers arrivant aux quais d'embarcations de plaisance sont priés d'indiquer leur arrivée en appelant le maître éclusier sur la voie 68 (156,425MHz) ou par téléphone cellulaire au 613-330-2284. Le maître éclusier donnera des instructions à l'embarcation de plaisance.

Lorsque l'écluse est dégagée et prête pour l'arrivée, l'éclusier donnera le feu vert et demandera à l'embarcation de plaisance d'entrer dans l'écluse via le système de haut-parleur. Veuillez suivre les instructions de l'éclusier.

Les téléphones sur les quais d'embarcations de plaisance ne seront pas disponibles. Les plaisanciers sont priés de demeurer dans leurs embarcations de plaisance en tout temps et de ne pas s'amarrer à d'autres plaisanciers.



The Great Lakes - St. Lawrence Seaway System
Le réseau Grands Lacs - Voie maritime du Saint-Laurent

4. Dans l'écluse

Afin de répondre aux directives de distanciation sociale, le positionnement des embarcations en amarrage en groupe ne sera pas permis. Les embarcations seront sécurisées le long du mur de l'écluse, les unes après les autres.

Région Maisonneuve
le 05 juin, 2020

The St. Lawrence Seaway Management Corporation
Corporation de Gestion de la Voie Maritime du Saint-Laurent

Région Maisonneuve
151, rue de l'Écluse
St-Lambert, Québec
J4R 2V6
Tél : (450) 672-4115
Fax : (450) 672-8493

Niagara Region
508 Glendale Avenue
P.O. Box 370
St-Catharines, Ontario
L2R 6V8
Tél : (905) 641-1932
Fax : (905) 641-5721